



Fiche Inscription 2024/2025

Cours d'escalade

A envoyer au : 8 chemin des genêts 31120 Portet/Garonne

Participant

Sexe : Nom : Prénom :

Date de naissance :

Taille de Tee-Shirt :

Adresse complète:

Téléphone portable du référent :

Adresse mail :

Responsable légal pour les mineurs

Civilité : Nom : Prénom :

Date de naissance :

Lien de parenté :

Autorisation d'hospitalisation :

Je soussigné(e), Mme/Mr

autorise les responsables à faire hospitaliser mon enfant en cas d'absolue nécessité et
donne préalablement mon accord pour toute intervention chirurgicale jugée urgente.

Cours choisi (paiement par chèque à l'ordre SARL La Salle)

Merci de cocher un seul cours correspondant à l'année de naissance de votre enfant

Année de naissance	Horaires	Tarifs
2019-2020 (4-5 ans) Groupe de 8 enfants	Mercredi 16h30 – 17h30 <input type="checkbox"/> Vendredi 17h30 – 18h30 <input type="checkbox"/> Samedi 9h – 10h <input type="checkbox"/>	320 €
2017-2018 (6-7 ans) Groupe de 10 enfants	Lundi 17h30 – 18h30 <input type="checkbox"/> Mercredi 15h15 – 16h15 <input type="checkbox"/> Vendredi 18h30 – 19h30 <input type="checkbox"/> Samedi 10h10 – 11h10 <input type="checkbox"/>	320 €
2014-2016 (8-10 ans) Groupe de 12 enfants	Mardi 18h -19h30 <input type="checkbox"/> Mercredi 13h30 – 15h <input type="checkbox"/> Mercredi 18h – 19h30 <input type="checkbox"/> Samedi 11h20 – 12h50 <input type="checkbox"/>	380.00 €
	Option Abonnement annuel <input type="checkbox"/>	90.00 €
2011-2013 (11-13 ans) Groupe de 12 enfants	Mercredi 13h30– 15h <input type="checkbox"/> Mercredi 18h – 19h30 <input type="checkbox"/>	380 €
	Option Abonnement annuel <input type="checkbox"/>	90.00 €
2006-2010 (14-18 ans) Groupe de 12 enfants	Lundi 19h – 21h <input type="checkbox"/> Abonnement annuel inclus	470 €
PERF 2011-2016 (8-13 ans) Voir avec l'équipe	Mardi 18h – 19h30 Jeudi 18h – 19h30 Abonnement annuel inclus	1 cours : 380 € 2 cours : 470 €
2005 et + (Adultes)	Mardi 19h30 – 21h30 <input type="checkbox"/> Abonnement annuel inclus	470 €

Conditions Générales de Vente particulières au cours



Article 1, aptitude : Vous vous engagez à nous fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade pour le pratiquant.

Article 2, présence du pratiquant : Vous vous engagez à ce que le pratiquant arrive à l'heure au cours et reparte à la fin du cours. Nous nous déchargeons de toute responsabilité en dehors des horaires de cours.

Article 3, premier cours : Le premier cours est toujours un test. Si, à l'issue de ce cours, l'élève devait arrêter, nous procéderions au remboursement intégral de la somme versée.

Article 4, nombre de cours : Pour les inscriptions annuelles les tarifs correspondent à 31 cours entre le 16 septembre 2024 et le 13 juin 2025. Il n'y aura pas de cours dispensés la semaine du 8 au 14 janvier 2024.

Article 5, Sortie falaise : Nous nous engageons à proposer 4 dates de sortie falaises à la journée à partir de 8 ans. Le nombre maximum d'élèves sur une journée est de 12. Les inscriptions aux sorties seront obligatoires et se feront la semaine précédant la date proposée.

Article 6, paiement : Le paiement peut se faire par chèque. Il peut être comptant à l'inscription ou en 3 fois par chèque bancaire en début de chaque mois sur trois mois consécutifs avec la première mensualité au moment de l'inscription. L'inscription est annuelle et le paiement de cette dernière correspond à un engagement pour toute cette durée (une année scolaire). Toute année commencée est due. Un remboursement pourra se faire uniquement sur présentation d'un certificat médical à partir d'une absence de plus de 4 cours consécutifs.

Article 7, équipement : Les nouveaux pratiquants peuvent commencer l'année avec une paire de chaussures propres (baskets, tennis ou rythmiques). A la fin du premier mois il leur sera cependant demandé d'arriver avec une paire de chaussons d'escalade et ce pour une bonne progression de chaque pratiquant. Des chaussons d'occasions sont disponibles à l'accueil de la salle. Si, le premier mois passé, le pratiquant arrive sans chausson, il devra en louer une paire pour 3€.

Article 8, assurance : Vous attestez avoir vérifié auprès de votre assureur que le pratiquant est bien couvert pour la pratique de l'escalade (merci de fournir une attestation) . La licence FFME n'est pas obligatoire. Contactez-nous pour toute information à ce sujet.

Article 9, droit à l'image : Là Ô escalade peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos des pratiquants et à les utiliser sur ses supports de communication. Si vous ne souhaitez pas que le pratiquant soit pris en photo ou en vidéo, merci de nous faire parvenir un courrier indiquant cette décision. Ce courrier devra nous être adressé en même temps que la fiche d'inscription précédente.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplet attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.